

COMMUNE DE REINHARDSMUNSTER

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du Vendredi 10 mai 2019

Présents: Marcel STENGEL, Bruno KISTER, Odile BLAES, Paul MORGENTHALER, Isabelle JEANMOUGIN, Pascal HEINTZ, Cédric SALI, Elly KILHOFFER,

Absente excusée : Caroline BUCHEL (qui donne procuration à Marcel STENGEL),
&&&

Adoption du compte rendu de la séance du 5 avril 2019.

Point 1 – Travaux d'aménagement de la Mairie dans l'ancien Presbytère **1.1 – Avenant au marché de Maîtrise d'œuvre**

Le présent marché est un marché de maîtrise d'œuvre passé en application du code de la commande public et porte sur l'opération :
PROJET D'AMENAGEMENT DE LA MAIRIE ET DE 2 LOGEMENTS

L'ouvrage sur lequel porte la mission de maîtrise d'œuvre appartient à la catégorie des ouvrages de a Réhabilitation Bâtiments.

Le coût prévisionnel des travaux est estimé à 400 016 € HT soit 480 019.20 €. TTC lors de la signature du marché.

Le cout estimé des travaux à la phase APD est de 591 609.28 HT soit 709 931.14 € TTC

Le montant des travaux en plus est: 191 593.28 € HT

Taux de rémunération : 9.10 %

Forfait prévisionnel de rémunération: 17 434.99€.HT

TVA 20 % : 03 487.00 €

Montant prévisionnel TTC de rémunération : 20 921.99 €.TTC

Le montant initial du marché de maîtrise d'œuvre était de 36 401.46 € HT + l'avenant de 17 434.99 € H.T. ce qui donne un coût prévisionnel de 53 836.45 € H.T.

Après concertation, le Conseil Municipal, à l'unanimité

DECIDE de valider l'avenant d'un montant de 17 434.99 € H.T.

AUTORISE M. le Maire à signer tous documents se rapportant à ce dossier.

1.2 – Marché de travaux

Après concertation avec M. TRUMPPF, les membres du Conseil Municipal ont décidé de lancer l'appel d'offres concernant ces travaux.

Avant d'effectuer cette mission, M. TRUMPPF rappelle :

- qu'un diagnostic amiante et plomb devra être effectué
- qu'une consultation pour un bureau SPS ainsi qu'un bureau de contrôle devra être engagée

Après concertation, le Conseil Municipal

DECIDE d'effectuer un diagnostic amiante et plomb et une consultation auprès d'un bureau SPS et d'un bureau de contrôle.

Après cette phase, le marché de travaux pourra être lancé.

Planning :

- préparation des dossiers d'appel d'offres pour mi-juin
- l'avis d'appel public à concurrence devra paraître fin juin

- réponse des entreprises pour mi-juillet
- ouverture des plis fin juillet
- notification du marché fin août début septembre
- réunion préparatoire mi-septembre
- début des travaux octobre

En sachant que nous attendons toujours la notification des subventions pour valider complètement ce dossier.

Point 2 – Affaires financières

2.1 - Décision modificative du budget- Transferts de crédits

Dans le cadre du budget de l'exercice 2016, le Maire soumet au conseil municipal le projet de décision modificative qui s'équilibre en dépenses et en recettes de la façon suivante :

Dépense d'investissement :

- - 500 € au C/165-40
- + 500 € au C/165

Recette d'investissement :

- - 500 € au C/165-40
- + 500 € au C/165

Après concertation, le Conseil Municipal, à l'unanimité

DECIDE de valider la décision modificative du budget 2019

2.2 – Convention de dématérialisation des marchés publics

La présente délibération a pour objet de proposer au Conseil Municipal de Reinhardsmunster d'approuver la convention ci-jointe relative à l'adhésion à la plateforme mutualisée de dématérialisation « Alsace Marchés Publics ».

Soucieux de moderniser leurs achats publics et de faciliter l'accès des entreprises à la commande publique, la région Alsace, les départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, la ville et la communauté urbaine de Strasbourg, la ville de Mulhouse et Mulhouse Alsace agglomération ont créé la plateforme mutualisée et dématérialisée « Alsace Marchés Publics » (alsacemarchespublics.eu) dédiée à la passation des marchés publics. Cette plateforme est opérationnelle depuis le 1^{er} octobre 2012 pour l'ensemble de ces sept collectivités et produit déjà des résultats encourageants.

En tant que guichet unique offert aux entreprises et notamment aux PME, la plateforme « Alsace Marchés Publics » a vocation à accroître le rayonnement de la commande publique alsacienne. C'est pourquoi, après décision des élus des sept collectivités, il a été décidé l'ouverture de la plateforme à l'ensemble des collectivités alsaciennes.

A compter du second semestre 2013, la plateforme a été ouverte gratuitement, par délibérations concordantes des membres fondateurs, à de nouvelles collectivités (communes, intercommunalités d'Alsace). Celle-ci est désormais utilisée par plus de 10 000 entreprises et 250 collectivités alsaciennes.

Le Département du Haut-Rhin assure la coordination du groupement de commandes à compter du 1^{er} septembre 2017. L'adhésion se fait par approbation d'une convention qui prendra fin à l'échéance du marché en cours avec la société qui héberge et maintient la plateforme, à savoir jusqu'au 31 août 2019. Une charte d'utilisation définit les règles d'utilisation de la plateforme ainsi que les différentes responsabilités de l'ensemble des utilisateurs.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré :

- approuve la convention d'adhésion à la plateforme « Alsace Marchés Publics » figurant en annexe

- autorise le « Monsieur le Maire à signer la convention d'adhésion

Point 3 – Divers – Information

- ***Elections européennes : permanence***

HORAIRES	26/05/2019
De 8 h 00 à 11 h 30	- Odile BLAES - Isabelle JEANMOUGIN - Cédric SALI
De 11 h 30 à 15 h 00	- Pascal HEINTZ - Elly KILHOFFER - Bruno KISTER
De 15 h 00 à <u>18 h 00</u>	- Paul MORGENTHALER - Caroline BUCHEL - Marcel STENGEL

- ***Problème de revêtement de sol***

M. Sali Cédric souhaite soulever un problème concernant le revêtement qui a été mis il y a environ 2 ans devant chez lui. Le macadam se soulève à divers endroit. M. le Maire a déjà repris contact avec l'entreprise qui a effectué ces travaux afin de trouver une solution.

Le présent procès-verbal comportant les points 1 à 3 est signé par les membres présents :

STENGEL	Marcel	Maire	
BLAES	Odile	Adjointe	
KISTER	Bruno	Adjoint	
HEINTZ	Pascal	conseiller	
SALI	Cédric	conseiller	
JEANMOUGIN	Isabelle	conseillère	
MORGENTHALER	Paul	conseiller	
KILHOFFER	Elly	conseillère	
BUCHEL	Caroline	conseillère	EXC